

Depuis la rédaction de notre dernier courriel, le remaniement ministériel du 14 novembre 2010 est intervenu, confirmant François FILLON comme Premier Ministre et nommant Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET pour succéder à Jean-Louis BORLOO, au ministère de l'Ecologie dont les attributions ont été modifiées et le décret du 25 novembre en a précisé les nouveaux contours.

Les élus de l'ANEL, qui avaient eu l'occasion de rencontrer Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET lorsqu'elle était Secrétaire d'Etat à l'Ecologie, ont été sensibles à l'hommage rendu à l'action de l'ANEL, lors de son discours prononcé lors de l'inauguration du Salon Nautique de Paris, le 3 décembre dernier. Le président de l'ANEL a adressé à la Ministre la résolution issue des travaux des Journées Nationales d'Etudes de BASTIA et a sollicité un rendez-vous pour évoquer les priorités de l'année 2011.

Qu'en est-il du Conseil National du Littoral, devenu le Conseil National de la Mer et des Littoraux avec la loi Grenelle II de juillet dernier ?

Le C.N.M.L. aura, comme le CNL qu'il doit remplacer, à être saisi des textes à venir sur la gestion de la mer et des littoraux et notamment sur la gouvernance à mettre en place au sein des conseils maritimes des différentes façades maritimes et bassins maritimes ultramarins. Leurs périmètres seront définis par décret en Conseil d'Etat, en concertation avec tous les acteurs. Il paraît donc urgent d'envisager l'installation du CNML et de réunir les membres du CNL pour prévoir la transition entre ces deux instances représentatives du monde maritime et du littoral.

L'ANEL, qui avait reçu une écoute attentive du Premier Ministre sur le maintien de la parité au sein du futur CNML, entend évoquer de nouveau cette question auprès de lui et compte sur l'implication conjointe du Secrétariat Général de la Mer, de la DATAR et de la Délégation Interministérielle au Développement Durable pour assurer le suivi des dossiers et le secrétariat général du CNML, voté par les parlementaires et attendu par les élus de toutes les collectivités.

Qu'en est-il de la stratégie nationale maritime (présentée dans le Livre bleu adopté par le CIMER de décembre 2009) qui prévoit l'action concertée de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Quel urbanisme et quel aménagement foncier pour les collectivités littorales ? Où en sommes-nous de l'application de la loi Littoral ? de la lutte contre l'érosion côtière et la prévention des risques de submersions marines ? quelle prise en compte des nouvelles exigences du Grenelle de l'Environnement (trame verte / trame bleue) et du Grenelle de la Mer (SCOT à volet maritime ou SCOT littoraux, PLU)...de nombreux documents sont en cours d'élaboration qui vont modifier la gestion de l'aménagement des collectivités littorales, à terre et en mer, et les élus s'en inquiètent.

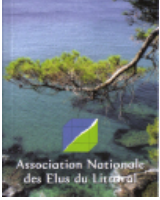
Par ailleurs, les élus de l'ANEL ont réitéré leur position sur l'avenir du Conservatoire du Littoral, soucieux qu'il conserve son statut et ne soit pas intégré au projet d'une future « Agence de la Nature », sous peine de voir mécènes, collectivités et associations se détourner de cet établissement public à forte identité, connu et apprécié désormais de tous les citoyens.

Dans la continuité du Grenelle de la Mer et reprenant les thèmes traités par les différents comités opérationnels, de nombreux groupes de travail se mettent en place ou poursuivent leurs travaux. D'ores et déjà, les élus de l'ANEL sont appelés à participer à ces débats et nous remercions tous celles et ceux qui réfléchissent et s'investissent pour l'avenir des collectivités littorales.

Souignons les efforts déjà accomplis par les collectivités territoriales, au cours de cette année internationale 2010 en faveur de la Biodiversité. Il convient d'encourager chacun d'entre nous à poursuivre les objectifs de cet enjeu mondial qui doit s'inscrire dans la gestion responsable de nos territoires.

Nous saluons nos collègues d'Outre-mer, l'année 2011 leur étant dédiée et nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2011.





**Le Conseil d'administration de l'ANEL s'est réuni, le mercredi 24 Novembre 2010, à PARIS**

Comme chaque année, il s'agit de faire le **bilan des Journées Nationales d'Etudes** de notre Association. **Les administrateurs ont approuvé la rédaction de la résolution et son envoi aux membres du Gouvernement.** Ils pensent en effet très important de faire connaître les réflexions en cours et de manifester leurs inquiétudes sur les sujets dont l'éditorial fait le rappel. Les administrateurs ont rendu **hommage à l'accueil très chaleureux des élus de Corse** pour les nombreux participants aux Journées de BASTIA et remercié l'équipe de l'ANEL pour l'organisation et les visites qui ont permis de prolonger la découverte de la Corse.

**A l'ordre du jour de ce conseil : le choix du lieu des prochaines Journées Nationales d'Etudes 2011 et le programme de l'année 2010/2011 et des réunions en Régions.**

**Après délibération des membres du Conseil d'administration, pour décider entre les différentes propositions faites au Président de l'ANEL, le lieu des prochaines Journées a été fixé aux SABLES d'OLONNE, en Vendée, pour exprimer la solidarité de l'ensemble des élus du littoral envers les populations durement touchées par la tempête Xynthia.**

**Le thème n'a pas encore été décidé et ce sera l'objet des prochains conseils d'administration, les sujets ne manquant pas, certains souhaitant faire le point sur l'application de la loi Littoral ou plus globalement sur l'aménagement foncier du littoral.**

**Le calendrier des prochaines réunions a été fixé pour le premier trimestre :**

Le prochain Conseil d'administration se tiendra à **PARIS, le mercredi 2 FEVRIER de 10 h à 13h**

**Les élus de MARTINIQUE ont souhaité recevoir le CA de l'ANEL dans le cadre de l'année 2011, année consacrée à l'Outre-Mer et la semaine du 4 au 7 AVRIL a été envisagée.** Certains d'entre eux ont fait état des difficultés économiques et sociales des populations des Antilles, citant les arrêtés d'interdiction de pêche côtière, récemment pris par les services maritimes.

Le Président de l'ANEL a été invité par Serge PALLARES, président de la FFPP, à participer, le 5 Novembre à Paris, **à la présentation du projet ODYSSEA, labellisé par le Conseil Culturel pour l'Union pour la Méditerranée, au Salon International du Patrimoine Culturel européen, avec Hervé NOVELLI, alors Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme et Michel THOMAS-PENETTE, directeur de l'Institut Européen des Itinéraires Culturels.**

La Déléguée générale a représenté l'ANEL au **Colloque du GIP Littoral Aquitain**, rassemblant de nombreux élus de la façade Atlantique et du Sud Ouest, à **ANGLET, le 10 Novembre dernier, sur le thème « tourisme durable et développement »**. Les élus ont d'ailleurs formulé, à cette occasion, le vœu d'accueillir des Journées Nationales d'Etudes de l'ANEL.

**Fin Novembre, s'est tenu le Congrès de l'Association des Maires de France** et vous pouvez consulter le site de l'AMF et découvrir la nouvelle identité visuelle adoptée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011 [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr). Le Président BONNOT a demandé au Président Jacques PELLISSARD et au Bureau de l'AMF, la tenue d'un Atelier sur les thèmes du Littoral et de la mer lors du prochain Congrès 2011.

**De nombreux élus se sont retrouvés pour les 6èmes Assises de l'économie maritime et du littoral à TOULON,** les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2010, où ils ont pu entendre le discours de Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, rappelant les priorités de son ministère.

A souligner également le **colloque « Instabilité des falaises côtières : pour une meilleure gestion des risques »** organisé par le BRGM en partenariat avec la Région PACA, le 2 décembre dernier, à MARSILLE.

**Le NAUTIC, qui fêtait ses 50 ans, a été un autre temps fort de ce mois de décembre, enneigé mais cependant attractif pour de nombreux amateurs de voile et du nautisme.** La ministre Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, venue inaugurer cet événement, a souligné, à l'occasion d'un discours sur le stand de la FIN, les efforts entrepris par les professionnels pour mieux respecter l'environnement et contribuer au développement durable. Elle a cité également **l'action de l'ANEL, qui est partie prenante dans la mise en place d'un Observatoire National de la Plaisance et les appels à projets pour des ports exemplaires, dont la 3<sup>ème</sup> édition a été confirmée.**

C'est toujours l'occasion de nombreuses réunions des associations comme la FFPP, France Station Nautique et celles tenues par le Conseil National Supérieur de la Navigation de Plaisance, où les membres du CODCAP, dont l'ANEL, ont plaisir à se retrouver.

**Patrick NAYL, Secrétaire général de l'ANEL, maire de Saint Gilles CROIX de VIE, a été décoré de l'insigne de Chevalier du Mérite Maritime, le 12 novembre dernier par Louis GUEDON, Député-maire des Sables d'OLONNE** en présence du monde de la pêche. Cette distinction pour un "non marin" lui a été accordée pour son travail assidu et volontaire en faveur du développement de la plaisance, avec la création de PORT LA VIE et l'organisation de la course SAINT GILLES / SAINT PETERSBOURG, mais aussi pour son implication à défendre les métiers de la pêche professionnelle et ses initiatives en faveur du patrimoine maritime.

La navigatrice Catherine CHABAUD a également reçu l'insigne de Chevalier de l'Ordre du Mérite Maritime qui lui a été remis par l'amiral Yves LAGANE, président de la SNSM, lors du Salon Nautique de Paris.



### Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET succède à Jean-Louis BORLOO au ministère de l'Ecologie

Un nouveau ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, est créé avec deux Secrétaires d'Etat : Transport et Logement. Si la mer n'apparaît plus dans sa dénomination, le décret du 25 novembre 2010 relatif aux attributions de ce ministère, précise que la mer fait partie des responsabilités de ce ministère. Le secteur de l'énergie a été repris par le ministère de l'Economie et des Finances.

[Décret n°2010-1443 du 25 novembre 2010 relatifs aux attributions du ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement \( MEDDTL\)](#)

### 6e Assises de l'Economie maritime et du littoral, à TOULON, les 30 Novembre et 1<sup>er</sup> décembre

La ministre Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET y a exposé les principaux objectifs de la politique en faveur de la mer, réaffirmant sa volonté de développer les autoroutes de la mer, d'apporter son soutien à l'emploi français, de créer une filière de démantèlement des navires en fin de vie, de développer la filière industrielle des énergies renouvelables et la mise en œuvre de la réforme portuaire. La Ministre a également déclaré que la gouvernance reposera sur la mise en place du Conseil National de la Mer et des Littoraux et de conseils maritimes locaux.

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr), 3 décembre 2010



### DATAR : un nouveau délégué interministériel

**Emmanuel BERTHIER, qui était préfet de la Sarthe, a été nommé Délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale** en Conseil des ministres, le 8 décembre 2010. **Il succède au préfet Pierre DARTOUT**, à ce poste depuis 2008, qui a été nommé préfet du Val-de-Marne.



### Prévention des inondations : la France assignée par la Commission européenne

La Commission européenne a assigné le 28 octobre, la France devant la Cour de Justice de l'Union Européenne pour « transposition inadéquate » de la législation européenne en matière de prévention des inondations et de gestion des risques. [Localtis.info](http://Localtis.info), 28 octobre 2010

### Xynthia : Le parlement européen confirme le versement de 35 millions d'euros

Dix mois après la tempête, qui a durement touché la côte Ouest de la France, le Parlement a confirmé le 14 décembre le versement de cette somme pour la remise en état des infrastructures endommagées par la catastrophe ( les dommages matériels ont été évalués à 1,4 milliard d'euros).

[Courrier des Maires, semaine du 24/12 /2010](#)



### Xynthia : une proposition de loi pour mieux gérer le risque de submersion marine

Une proposition de loi « tendant à assurer une gestion effective du risque de submersion marine » a été présentée le 15 décembre. **Le texte propose de créer une nouvelle catégorie de plans de prévention des risques naturels (PPRN), les plans de prévention des risques de submersion marine (PPRS) et de compléter le contenu des plans de gestion des risques d'inondation qui seront dotés d'un volet stratégique sur le littoral.**

La proposition rend les PPRN directement opposables aux documents locaux d'urbanisme. De la même manière, le « porter à connaissance » dévolu au préfet serait renforcé et le régime de propriété des digues serait clarifié et transféré aux collectivités territoriales. Le financement du fonds Barnier serait renforcé, en portant de 12 à 14 % le taux du prélèvement sur le produit des primes et cotisations additionnelles relatives à la garantie contre le risque de catastrophes naturelles qui finance ce fonds. [www.senat.fr](http://www.senat.fr), [Communiqué du 15 décembre 2010](#)

### Bassin d'ARCACHON : un plan contre le risque de submersion marine

Le préfet de la Région AQUITAINE a signé les arrêtés prescrivant la réalisation d'un plan de prévention des risques de submersion marine pour **onze communes du Bassin d'ARCACHON**. Inscrit dans les orientations fixées pour la GIRONDE, il s'agit, dans les 3 ans à venir, de délimiter et de réglementer l'utilisation des sols en fonction du risque d'inondation par submersion marine.

[Le Marin, vendredi 26 novembre 2010, p.12](#)



### Les Agences de l'eau renouvellent leur image

« **Changez de point de vue sur l'eau** » : c'est le nouveau slogan des six Agences de l'eau françaises et de l'ONEMA qui engagent une campagne de communication nationale vers les élus des collectivités. Le logotype des Agences de l'eau vient également d'être renouvelé pour avoir une signature commune

[Ligne d'eau, lettre d'information de l'agence Adour Garonne, novembre 2010](#)



### Patrimoine maritime : 14 phares classés monuments historiques

La Commission Nationale des Monuments Historiques a décidé de classer au titre des monuments historiques **14 phares pour leur grand intérêt patrimonial**. Parmi eux, **9 se trouvent en Région Bretagne, 3 dans le Nord-Pas-de-Calais, 1 en Haute-Normandie et 1 en Corse** (ci-contre phare de l'île de la Giraglia). Les autres Régions du littoral français proposeront bientôt une liste de sites en vue de leur classement.

[Le Marin, vendredi 26 novembre 2010, p.12](#)

### Conservatoire du Littoral : un nouveau directeur adjoint

**Michel PELTIER, ancien conseiller technique du ministre Jean Louis BORLOO puis directeur adjoint du Cabinet de la Secrétaire d'Etat Chantal JOUANNO, a été nommé directeur adjoint**. Il succède à Denis CLEMENT qui a rejoint le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable.

[www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr)

### 1,3 millions d'euros pour la qualité des eaux accordés par la Région BRETAGNE

La commission permanente souhaite « accompagner les projets de gestion de l'eau ». L'essentiel du budget (environ 960 000 euros) concerne les aides aux collectivités pour la mise en œuvre des politiques territoriales, **dont 218 000 euros accordés à LANNION-TREGOR Agglomération pour ses projets expérimentaux de lutte contre les algues vertes, et 105 000 euros aux communautés de la baie de SAINT-BRIEUC**.

[Le Marin, vendredi 19 novembre 2010, p.10](#)

### ADEME : appel à projets pour la reconversion des friches urbaines polluées

Il s'adresse à des collectivités territoriales ou des opérateurs privés considérés comme non responsables de la pollution des sites. Doté de 10 millions d'euros, l'appel à projets vise l'aide à la réalisation de travaux de dépollution de qualité et l'accompagnement des acteurs de l'aménagement durable pour réaliser leurs projets. Date limite de remise des dossiers le 29 avril 2011.

[Localtis.info](http://Localtis.info), 4 novembre 2010 et [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

ADEME



### Algues vertes : recours devant la Commission européenne

Un recours a été déposé mi-novembre devant la Commission européenne par Europe Ecologie-Les Verts, l'Union démocratique bretonne, des associations environnementales et 800 personnes.

Ce recours, qui s'appuie sur le jugement du Tribunal Administratif de Nantes de décembre 2009, vise le non respect par l'Etat de la réglementation sur la qualité de l'eau.

[Le Marin, vendredi 19 novembre 2010, p.10](#)

### Parc naturel marin d'Iroise : le plan de gestion approuvé

Le Conseil d'administration de l'Agence des Aires Marines Protégées a approuvé à la quasi-unanimité le plan de gestion du parc naturel marin d'Iroise, adopté fin septembre par son conseil de gestion. Portant sur 15 ans, le plan de gestion prévoit les objectifs, les principes d'action et d'évaluation. Le conseil de gestion fixera chaque année son programme d'actions.

[Le Marin, vendredi 3 décembre 2010, p.9](#)

### NATURA 2000 : trois nouveaux sites de zones humides en NORMANDIE

Trois sites « Zones Spéciales de Conservation » (ZCS) ont été désignés, en vertu de la Directive Habitats, par arrêté du 8 octobre 2010, comme site NATURA 2000. Il s'agit des sites du Bassin de la DRUANÇE, de la Vallée de l'ORNE et ses affluents, et du Marais alcalin de CHICHEBOVILLE-BELLENGREVILLE dans le Calvados.

[Arrêtés du 8 octobre 2010, JORF du 5 novembre 2010](#)

[Le Marin, vendredi 19 novembre 2010, p.10](#)

### Énergies marines : 5 projets lauréats

Le Premier Ministre François FILLON a annoncé, le 6 décembre 2010, à Mortain (Manche) les premières décisions de financement issues d'appels à projets du programme d'investissements d'avenir. **Les projets soutenus concernent les nouvelles générations d'éoliennes flottantes, les hydroliennes ainsi qu'un démonstrateur exploitant l'énergie des vagues pour un investissement d'1,35 milliards d'euros**.

[Les Energies de la mer, 3B Conseils, 8 décembre 2010 et investissement-avenir.gouvernement.fr](#)



### La première hydrolienne estuarienne à BORDEAUX

La ville de BORDEAUX devient la première ville française à investir dans l'installation d'une hydrolienne estuarienne qui produira de l'électricité à la fois à partir des puissants courants fluviaux de la Garonne et des mouvements de marée dans son estuaire.

[Les Energies de la mer, 3B Conseils, 15 novembre 2010](#)



### L'éolien offshore compromis en VENDEE

**Le gouvernement a décidé de ne pas retenir le projet éolien offshore au large de l'ILE de NOIRMOUTIER.** Pourtant, ce projet soutenu par les élus de l'ILE d'YEU et une partie de ceux de NOIRMOUTIER, avait fait l'objet d'un vote favorable du Comité Régional des pêches. La filière attend que le ministère de l'Ecologie annonce officiellement les zones propices puis lance les appels d'offre.

[Les Echos, lundi 29 novembre 2010, p.6](#)

### MER du NORD : protocole pour la construction d'un réseau électrique offshore

Le 3 décembre 2010 à BRUXELLES, les ministres de 10 pays européens riverains de la Mer du Nord ont signé un protocole d'accord en ce sens. **Le futur réseau connectera entre eux les réseaux offshore déjà existants rassemblant ainsi les 140 gigawatts du futur complexe éolien offshore actuellement en planification en Mer du Nord d'ici 2030.**

[Les Energies de la mer, 3B Conseils, 7 décembre 2010](#)

### MANCHE : la sécurité maritime menacée

250 000 navires passent annuellement entre les côtes françaises et anglaises, et les 6 remorqueurs en vigilance permanente (3 anglais, 2 français et 1 affrété en commun) ont prouvé leur efficacité. Afin de réduire ses dépenses publiques, le gouvernement anglais envisage de ne plus placer de remorqueurs de vigilance permanente en MANCHE et que les assistances soient menées par des armateurs et des sociétés de remorquage privées. Seule, la France ne pourrait assurer financièrement la sécurité en Manche et devrait se tourner vers l'Europe.

[La Gazette, 29 novembre 2010, p.18](#)

### MANCHE-MER DU NORD : un nouveau préfet maritime, le vice-amiral Bruno NIELLY

Nommé le 15 décembre, préfet maritime de la MANCHE MER du NORD, il prendra ses nouvelles fonctions en février 2011, succédant à l'amiral Philippe PERISSE, en poste depuis quatre ans.

[Le marin, vendredi 17 janvier 2010, p.6](#)



### Hydrocarbures : recherche sous surveillance en Méditerranée

Une campagne de recherche d'hydrocarbures va être lancée par la société anglaise MELROSE Ressources, dans une zone proche du sanctuaire Pelagos. La préfecture du VAR a contraint la société à évaluer avec les responsables de PELAGOS, l'impact des canons sismiques sur les cétacés et la pêche.

[Le Marin, vendredi 19 novembre 2010, p.10](#)

## OUTRE MER

### OUTRE-MER : extension des servitudes de passage sur le littoral

Le libre accès au rivage repose sur la loi du 31 décembre 1976. elle a institué la servitude de passage des piétons le long du littoral (SPPL) qui peut être implantée de plein droit sur les propriétés riveraines du Domaine Public Maritime et sur la loi « littoral » du 3 janvier 1986, qui a garanti cet accès aux plages et a instauré la servitude de passage piétons transversale au rivage (art L 160-6-1 et Art R 160-16-1 du code de l'urbanisme)

**Le décret du 28 octobre 2010 a pour objet de rendre applicable les dispositions du Code de l'urbanisme relatives aux servitudes de passage des piétons sur le littoral dans les départements d'Outre-mer.** (Articles L. 160-6 à L. 160-8 et R. 160-8 à R. 160-33 du code de l'urbanisme)

[Décret n° 2010-1291 du 28 octobre 2010 pris pour l'extension aux départements d'outre-mer des servitudes de passage des piétons sur le littoral, JO du 30 octobre 2010.](#)

Les élus des DOM y étaient favorables et feront connaître à l'ANEL les dispositions prises pour favoriser l'application de ce nouveau décret.



### MARTINIQUE : un projet d'énergie thermique des mers

Une convention a été signée le 25 novembre 2010, entre la société DCNS et la Région Martinique, sur la définition des possibilités et conditions de **mise en place d'une centrale pilote d'énergie thermique des mers, afin d'améliorer l'autonomie énergétique de la MARTINIQUE.** Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme régional de maîtrise de l'énergie mis en œuvre par le Conseil Régional avec le Syndicat Mixte d'Electricité de la Martinique (SMEM), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise Energie (ADEME) et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

[Les Energies de la mer, 3Bconseils, lundi 29 novembre 2010](#)

### Création d'un « Cluster Caraïbes des risques naturels et de la mer »

Le 17 novembre 2010, le Conseil Général de la MARTINIQUE a présenté officiellement ce cluster intitulé **CARIBRISKCLUSTER.** Ce projet porté par le Conseil régional dans le cadre du programme européen INTERREG IV Caraïbes, a pour objectif de **sensibiliser les acteurs publics et privés, de les mobiliser et mutualiser les efforts pour développer des activités économiques en matière de prévention et de gestion des risques naturels.**

[www.caribriskcluster.cg972.fr](http://www.caribriskcluster.cg972.fr)



### MAYOTTE : 101<sup>ème</sup> département français en Mars 2011

Après le vote à l'unanimité du Sénat, le 22 octobre 2010, les députés ont adopté deux projets de lois qui feront de MAYOTTE, à partir de mars 2011, le 101<sup>ème</sup> département français. **MAYOTTE sera à la fois Département et Région d'outre-mer, première collectivité unique de l'article 73 de la Constitution et disposera d'un exécutif unique et d'une seule assemblée délibérante.** Le nombre d'élus restera inchangé en 2011, soit 19 Conseillers généraux et ce nombre passera à 23 Conseillers en 2014.

Loi organique n° 2010-1486 du 7 décembre 2010 relative au Département de Mayotte, JORF du 8 décembre 2010 et Loi n° 2010-1487 du 7 décembre 2010 relative au Département de Mayotte, JORF du 8 décembre 2010  
Maire info, 24 novembre 2010

### La REUNION : 2<sup>ème</sup> appel à projets touristiques régionaux

La Région REUNION, avec le soutien de l'Europe, lance un second appel à projets dans le cadre du dispositif d'aide « aménagements et équipements touristiques publics » du Programme Opérationnel Européen FEDER 2007/2013. Cet appel à projets ouvert aux collectivités territoriales, aux établissements publics et SEM dans le cadre d'une Concession Publique d'Aménagement, vise à **soutenir les opérations publiques d'aménagement et d'équipement touristiques structurantes d'intérêt régional d'un coût minimum d'1 million d'euros.** La date de clôture est le **31 janvier 2011**. <http://www.regionreunion.com>

A signaler, la commune de SAINTE-ROSE, lauréate pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive du prix des ECOMAIRES

### Caraïbes-Martinique : interdiction de la pêche étendue à de nouvelles zones côtières

Un arrêté préfectoral du 7 octobre 2010 réglementant la pêche dans les zones impactées par la chlordécone, vient compléter l'arrêté du 22 septembre 2009, en délimitant de nouvelles zones côtières interdites à la pêche : fond de Baie du GALION, fond de Baie du FRANCOIS à la Baie du SIMON, fond de Baie du ROBERT, fond de Baie de FORT de FRANCE et parties de la bande côtière atlantique.

Les élus des communes concernées ont alerté l'ANEL lors du CA du 24 novembre 2010.

[www.aires-marines.fr](http://www.aires-marines.fr)



## EUROPE

### GIZC : ratification du protocole par le Conseil Européen

Le protocole sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières de la Méditerranée a été ratifié par le Conseil, par sa décision du 13 septembre 2010. **Le protocole GIZC a pour but la mise en œuvre d'un cadre commun pour la conservation et la gestion durables des zones côtières en Méditerranée.** Il entrera en vigueur dès la 6<sup>ème</sup> ratification et ces dispositions feront dès lors partie intégrante du droit communautaire. L'Union européenne et ses Etats membres devront donc remplir respectivement les obligations leur incombant.

[Envirolx.fr](http://envirolx.fr), 27 octobre 2010 ; <http://eur-lex.europa.eu>

Décision du Conseil du 13 septembre 2010, JO de l'Union Européenne du 23 octobre 2010

### Pollution : premiers résultats du projet européen ARCOPOL

Les premiers résultats du projet européen ARCOPOL (Atlantic Regions' COastal POLLution) ont été dévoilés lors de la Conférence internationale ARCOPOL à BREST. Soutenu en France par les Régions BRETAGNE et AQUITAINE, il a pour **objectif d'améliorer les capacités d'intervention des collectivités en cas de pollutions maritimes par des substances dangereuses et nocives.** Les partenaires ont présenté les outils créés, dont **trois guides méthodologiques à destination des élus locaux, des autorités gérant les bénévoles et des professionnels de la mer.** [Localtis.info](http://Localtis.info), vendredi 26 novembre 2010

## PORTS TRANSPORTS PLAISANCE

### PECHE

#### Le port de CALAIS certifié Ecoports

Après MARSEILLE, le port de CALAIS est le second port français à recevoir la certification PERS (Port Environmental Review System), délivrée par l'association EcoPorts, un référentiel des bonnes pratiques pour réduire l'impact environnemental de l'activité portuaire qui s'inspire de la norme européenne Iso 14001

[Le Marin](http://LeMarin.com), vendredi 19 novembre 2010, p.13

#### BOULOGNE-SUR-MER : reconversion et valorisation de l'ancienne gare maritime

L'ancienne gare maritime et le foncier qui l'entoure, jusque là gérés par la CCI, viennent d'être cédés à la ville de BOULOGNE-SUR-MER, permettant ainsi à la ville, comme le réclamait le député-maire Frédéric CUVILLIER, d'engager la reconversion et la valorisation de ce site désaffecté depuis la création du Hub-port en septembre 2009.

[Le Marin](http://LeMarin.com), vendredi 19 novembre 2010, p.13

#### Inauguration du port de pêche du GUILVINEC

Le nouveau port de pêche du GUILVINEC a été inauguré le 8 novembre, après 26 mois de travaux et un programme d'investissement de 17,7 millions d'euros, financé au trois quart par le Conseil général du FINISTERE, la CCI et la commune de TREFFIAGAT-LECHIAGAT. De nouveaux aménagements qui vont permettre au premier port de pêche artisanale de France de traiter toutes les productions, parmi lesquelles des captures à haute valeur ajoutée.

[Le Marin](http://LeMarin.com), vendredi 19 novembre 2010, p.15



### Observatoire des Ports de plaisance : publication des premiers résultats

L'enquête, qui porte sur la période comprise entre le 1er octobre 2009 et le 30 septembre 2010, a permis **d'établir des statistiques sur les capacités d'accueil, les démarches qualités, l'activité, les installations, les listes d'attente, les emplois, les projets et les types de structures exploitantes**. L'ANEL est engagée à soutenir la mise en place de cet observatoire et elle remercie les directeurs de ports et tous ceux qui ont bien voulu répondre à cette enquête.

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr), décembre 2010



### LORIENT : 6 ports de plaisance certifiés Iso 14001

Les six ports de plaisance de l'agglomération de LORIENT, exploités par SELLOR, dans le cadre d'une délégation de service public, ont obtenu la certification Iso 14001 délivrée par l'AFNOR, consacrant une démarche environnementale conciliant les activités économiques et touristiques. (préservation de la ressource en eau, amélioration de la gestion des déchets, limitation de la consommation d'énergie...).

*Environnement magazine*, n°1693, Décembre 2010- Janvier 2011, p.11

### Trophées de l'Escale 2010 pour les ports de plaisance

Ils récompensent depuis 2005, les efforts et les investissements réalisés par les ports de plaisance de bord de mer ou situés en eau douce, pour le respect de l'environnement et la qualité des services offerts aux navigateurs en escale. Cette année, BORMES -les-MIMOSAS (83), la ROCHE-BERNARD (56) et GRAVELINE (59) ont été retenus.

### NAUTIC 2010 : la reprise se confirme

La reprise dans le secteur du nautisme se concrétise avec des ventes importantes en motonautisme et chez les équipementiers et un marché stable du côté des voiliers. Rendez-vous l'année prochaine pour la 51ème édition qui se tiendra du 2 au 11 décembre 2011.

[www.france-nautic.com](http://www.france-nautic.com)

### Nouvelles attributions pour le ministère de la Pêche

Décret n°2010-1453 du 25 novembre 2010 relatif aux attributions du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

### Thon rouge : des quotas quasi stables pour 2011

La Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA) a statué le 27 novembre, sur un quota de pêche du thon rouge de 12 900 tonnes pour 2011 soit une baisse de 5% par rapport à 2010. La France qui a dépassé son quota en 2007, ne pourra pêcher du fait de sa « dette-thon » que 1 000 tonnes sur ses 2 500 tonnes de quota.

[Actu-environnement.com](http://Actu-environnement.com), 29 novembre 2010



### Pêche : une mission parlementaire confiée à Louis GUEDON, député-maire des SABLES D'OLONNE

**A la demande du Premier Ministre François FILLON, Louis GUEDON, également vice-président de l'ANEL, s'est vu confier une mission sur la rémunération des pêcheurs, la régulation du marché des produits de la mer et la position minoritaire des entreprises françaises au sein du marché national.** Les conclusions et propositions devraient être rendues début 2011 pour l'examen des premières orientations de la future politique commune des pêches et pour la rédaction des décrets d'application de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche.

*Le Marin*, vendredi 10 décembre 2010, p.13

## TOURISME ET CULTURE

### Réforme du classement hôtelier : création de la « distinction Palace »

Hervé NOVELLI, alors Secrétaire d'Etat chargé notamment du Tourisme, a signé le 8 novembre 2010, **l'arrêté créant la « distinction Palace »**, attribuée pour une durée de cinq ans, après instruction par ATOUT France et recommandation d'un jury, par le ministre en charge du Tourisme. Cette distinction permettra d'identifier officiellement parmi les établissements 5 étoiles, les hôtels qui présentent des caractéristiques exceptionnelles.

*Les Echos*, mardi 9 novembre 2010, p.27



### Offices de tourisme : nouvelles modalités de classement applicables au 1<sup>er</sup> Janvier 2014

Un arrêté du 12 novembre 2010 précise les modalités concrètes et les critères de classement des offices de tourisme, qui seront **désormais classés en trois catégories**. Ces nouvelles dispositions seront applicables au 1<sup>er</sup> Janvier 2014.

Arrêté du 12 novembre 2010 fixant les critères de classement des offices de tourisme, JOdu 18 novembre 2010 et [Localtis.info](http://Localtis.info), lundi 22 novembre 2010

### Station classée de tourisme : de nouvelles stations ont obtenu ce nouveau classement

depuis l'entrée en vigueur de la réforme sur les stations classées voir [www.communes-touristiques.net](http://www.communes-touristiques.net)

## JURIDIQUE

### **Piraterie maritime: l'Assemblée Nationale vote la loi en 1<sup>ère</sup> lecture**

« Contre la piraterie et l'exercice des pouvoirs de police de l'Etat en mer », cette future loi devrait permettre de renforcer les capacités d'intervention de l'Etat français contre les actes de piraterie. Les commandants des navires, de la Marine Nationale, seront habilités à constater les crimes et délits de piraterie et à en appréhender les auteurs pour les faire juger.

[Le Marin, vendredi 3 décembre 2010, p.7](#)

### **Formation des élus du littoral**

La FMES (Fondation Méditerranéenne d'Etudes Stratégiques) propose des actions de formation pour les élus du littoral. Outre les modules déjà dispensés (dimension internationale et européenne de la mer, connaissance du domaine public maritime et lutte contre les pollutions marines), de nouveaux modules seront proposés en 2011, notamment pour la protection du milieu marin, l'aménagement du littoral, la lutte contre l'érosion et la sécurité des loisirs nautiques.

[www.fmes-france.org](http://www.fmes-france.org)



### **A LIRE :**

#### **Guide « Renouveler les espaces publics des stations littorales-Enjeux et démarches de projet » dans la collection Ingénierie et développement touristique, édité par ATOUT France en décembre 2010.**

Un guide très utile dans un contexte de mutation et de diversification des pratiques touristiques où il est essentiel de veiller à la qualité des espaces publics pour l'image des stations touristiques. (45 euros, version papier)

**PHILIP PLISSON : La France vue de la mer. Des plages du Nord au Mont Saint-Michel (1<sup>er</sup> volume) Editions Chêne.** Des photographies accompagnées de textes d'Arnaud GUERIN et de Philippe MAHE

#### **Guide méthodologique : « Rédaction d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) : précaution juridique à prendre »**

*Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) du Nord Pas de Calais Bassin Artois-Picardie, Novembre 2010*



#### **« Mission sur l'évolution de l'organisation des opérateurs publics en matière de protection de la nature » Rapport du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, juillet 2010**

#### **« La trame verte et bleue en France métropolitaine - Enjeux et expériences »**

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

#### **« Services d'eau et d'assainissement : une inflexion des tendances ? »**

Le point sur, Commissariat Général au Développement durable, n°67, décembre 2010

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

### **Atlas du patrimoine maritime du FINISTERE**

Avec 1250 kilomètres de côte, le FINISTERE est le département le plus côtier de France et compte presque le quart du littoral français. Il rassemble également l'essentiel du patrimoine maritime : phares et sémaphores, forteresses et maisons d'armateurs... Pour la première fois un ouvrage sous forme d'atlas commenté recense l'ensemble de ce patrimoine. *Atlas du patrimoine maritime du Finistère, Françoise PERON et Guillaume MARIE, Edition Le Télégramme, 144 pages, 24,90€*



### **Roland PASKOFF et les littoraux: regards de chercheurs**

Direction scientifique et coordination de Virginie DUVAT, Yvonne BATTIAU-QUENEY, Christine CLUS-AUBY, Marie-Claire PRAT

*Milieus naturels et sociétés - Approches géographiques; 364 pages, 33,50 € octobre 2010*

#### **« Les ateliers de l'EUCF-France, De la connaissance des systèmes littoraux à la gestion intégrée des zones côtières »**

Cet ouvrage collectif retrace 10 ans des ateliers de terrain de l'EUCF-France. Richement illustré cet ouvrage s'adresse à tous les acteurs du monde littoral qui aspirent à une gestion raisonnée et durable des côtes.

*Coordination Yvonne BATTIAU-QUENEY et Christine CLUS-AUBY*

*Union des océanographes de France, décembre 2010, 186 pages, 28€*



## AGENDA

### JANVIER

**Jeudi 20 janvier** : réunion du Groupe de travail « gestion du trait de côte » à Paris

**Mardi 25 janvier**, Conseil d'administration des Eco-maires à Paris

**Jeudi 27 janvier** : Conseil d'administration de Rivages de France, à Paris

**Mercredi 26 et jeudi 27 janvier** : 12<sup>ème</sup> Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, à RENNES

**Vendredi 28 janvier** : FECAMP, Colloque sur la sécurité maritime de la Manche /Mer du Nord

### FEVRIER

**Mercredi 2 février 10 h 13 h** : Conseil d'administration de l'ANEL à Paris

**Jeudi 3 au samedi 5 février**, à CANNES, « Ports et villes en Méditerranée: enjeux et solutions: »

**10 février** : CHERBOURG : Colloque sur la qualité des eaux portuaires

**11 février** : DEAUVILLE : colloque sur les énergies du futur avec EDF- SUEZ

**24 février** : Conseil d'administration du Conservatoire du Littoral, à Paris

### MARS

**8 mars 2011, de 17h30 à 19h30**, Les mardis de la mer et des français: "Les élus, acteurs du défi du littoral" à l'Institut Catholique de PARIS

avec Yvon BONNOT, Président de l'Association Nationale des Elus du Littoral, maire de PERROS-GUIREC et Philippe BOENNEC, vice président de l'ANEL, député du pays de Retz, maire de PORNIC.

Dimanche 20 et 27 mars : élections cantonales

### AVRIL

**Semaine du Lundi 4 au jeudi 7 AVRIL** : Conseil d'administration en MARTINIQUE

**Mercredi 13 et Jeudi 14 Avril**, à FREJUS, 4ème édition d'EXPOBEACH, à la Base Nature, sur le thème " Comment faire face aux catastrophes naturelles et aux pollutions accidentelles du littoral"

Salon organisé par le Dr Jean Claude LAREDO

### MAI

**Samedi 14 et dimanche 15 mai**, prochaine édition de la Fête du Nautisme